

Le Brame du Cerf

du samedi 30 septembre au dimanche 1 octobre 2023

Organisateur : Alain Bourgeois	Niveau : Moyen
Avec accord : oui	
Effectif maximum : 8	

Niveau et esprit

Je vous propose de passer une nuit en forêt à l'écoute du brame du cerf. Fin septembre début octobre est le moment de reproduction de ces élégants mammifères. Les mâles émettent un brame qui crée une ambiance bien particulière. Nous formerons un groupe de 8 participants. L'inscription est gratuite et obligatoire.

Si mauvaise météo cette randonnée sera annulée.

Équipement

Équipement habituel du randonneur en bivouac sans tente (Bon duvet, petit matelas mousse, anorak, polaire, gant, bonnet et surtout une lampe frontale). un bon café avec quelques bonnes friandises à partager sont les bienvenues. 10 à 15 km de distance seront nécessaires pour trouver un endroit propice à l'écoute et avec un peu de chance à l'observation.

Programme

Samedi,

une dizaine de km seront nécessaires pour rechercher un lieu de bivouac propice à l'écoute de la forêt.

Dimanche,

en fonction de notre randonnée nocturne, une douzaine de km seront nécessaires pour rejoindre la gare de Bourron-Marlotte

Participation aux frais

0 Euros

Attention, pour participer à ce séjour, il faut être à jour de sa cotisation 2023-2024

Transport

ALLER Paris gare de Lyon----gare de Bourron-Marlotte départ 16h 15 arrivée 17h 16

RETOUR Gare de Bourron-Marlotte départ 10 h 16 arrivée en gare de Lyon 11h 16
Je vous donne rendez vous en gare de Lyon à 15 h 45 devant le quai de départ du train.

Hébergement et repas

Sans hébergement. Chaque participant devra être autonome en nourriture (un pique-nique et un petit déjeuner). Pas de ravitaillement en eau sur le parcours.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant. Nous respecterons les mesures sanitaires en vigueur lors de notre randonnée .

Inscription Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du vendredi 21 juillet 2023 selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

A bientôt !